



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 8 numéro 4

Notre Centre communautaire

Avril 2014

Le Centre communautaire de Lac-Édouard est le cœur du village. En effet, en plus d'abriter la mairie, beaucoup d'organismes y tiennent leurs activités : Âge d'Or, Amies d'Édouard, La P'tite École, Quid Novi, Cours de karaté, taïchi, etc.

Il sert également de lieu de rassemblement pour les fêtes populaires. La Municipalité de Lac-Édouard se devait donc de préserver ce bâtiment construit il y a près de 60 ans.

Depuis 2007, nous avons procédé à divers travaux de réfection nécessaires afin de préserver l'intégrité de la bâtisse.

En voici la liste :

- ▶ drainage extérieur et intérieur,
- ▶ rénovation de l'enveloppe extérieure (fenestration, isolation, toiture, cheminée),
- ▶ installation d'un nouveau système de chauffage par zone (fournaises, tuyauterie, thermostats),
- ▶ rénovation des bureaux administratifs, de la salle du Conseil, du gymnase, des escaliers, des corridors, des entrées, etc.
- ▶ ameublement pour la salle du Conseil,
- ▶ mise à niveau concernant les normes incendie (portes coupe-feu, signalisation, détecteurs de fumée, etc.).

Toutes ces dépenses totalisent **600 000 \$**. Grâce à des programmes d'aide des gouvernements provincial et fédéral, nous avons pu bénéficier de sommes totalisant 463 500 \$. **La Municipalité de Lac-Édouard a donc dû déboursier un montant de 136 500 \$ (22,75% du projet total),** soit une moyenne de 17 000 \$ par année. Qu'à cela ne tienne, en puisant dans ses réserves, **la Municipalité n'a pas eu à transférer cette somme sur le compte de taxes des contribuables.**

De plus, grâce au travail bénévole de plusieurs personnes, entre autres :

mesdames Hélène Carbonneau, Noëlline Fortin, Yvette Fournier, Josette L'Heureux, Rollande Lecours, Johanne Marchand, Louise Pilote, Annie Tremblay et de messieurs André Beaulieu, Nicolas Bernard, Larry Bernier, David Chevarie, Jean-Claude Giroux, André Perron, Serge Richard et Jacques Tremblay, nous avons réussi à épargner une part appréciable des coûts.

Un grand merci à tous ces bénévoles. Sans vous, Lac-Édouard n'aurait pas le même visage.

Dans ce numéro :

Notre Centre communautaire	1
Avis public	2
La P'tite École à l'honneur	3
AGA Coop	4
Bibliothèque municipale	
Des nouvelles d'A.D.E.L.E.	5
Rappel : Matières résiduelles	
Besoin d'arbustes Prévention incendie	6
Petites annonces	7
La reconnaissance est la mémoire du ❤️	8
Questions? Réponses!	9

**Un grand merci
à toutes et à tous!**

Les membres du Conseil municipal

Avis public



AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement no 137-2013 (66-2-2013) modifiant les règlements no 134-2012 (66-1-2012) et no 66, relatif au zonage de la Municipalité de Lac-Édouard

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de la Municipalité de Lac-Édouard que conformément à l'article 137.15 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement no 137-2013 est entré en vigueur le 18 mars 2014.

La nature de ce règlement est de modifier le règlement de zonage afin de permettre spécifiquement les usages suivants : les cultures maraîchères, les cultures fruitières, la ferme et la pisciculture dans la zone RF-5.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement à la Mairie de Lac-Édouard, située au 195, rue Principale, durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site web de la Municipalité de Lac-Édouard au www.lacedouard.ca.

AVIS PUBLIC fait et donné à Lac-Édouard, ce 10^e jour du mois d'avril 2014.

Johanne Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement no 140-2014 adoptant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Municipalité de Lac-Édouard

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de la Municipalité de Lac-Édouard que lors de l'assemblée ordinaire tenue le 9 avril 2014, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- Règlement no 140-2014 adoptant le « code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Municipalité de Lac-Édouard »

La nature de ce règlement est d'assurer l'adhésion explicite des membres de tout conseil d'une municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôles de ces règles, en vertu de la Loi sur l'éthique et le déontologie en matière municipale (2010, c.27).

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement à la Mairie de Lac-Édouard, située au 195, rue Principale durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site web de la Municipalité de Lac-Édouard au www.lacedouard.ca.

AVIS PUBLIC fait et donné à Lac-Édouard, ce 10^e jour du mois d'avril 2014.

Johanne Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La P'tite École est honorée

Du 26 au 28 mars dernier, Solidarité rurale du Québec tenait sa 20^e Conférence nationale, à La Malbaie, en Charlevoix. Le 27, lors d'un gala tenu au Manoir Richelieu, La P'tite École de Lac-Édouard a reçu un **Prix Ruralia-Desjardins accompagné d'une bourse de 5 000 \$.**

Le **Prix Ruralia-Desjardins** a été créé par Solidarité rurale du Québec et le Mouvement Desjardins afin de reconnaître et de récompenser une communauté rurale, pour les efforts consentis afin de susciter la participation citoyenne et à la réalisation d'un projet significatif pour leur milieu. Ce prix récompense des projets d'initiative citoyenne qui ont su mobiliser l'ensemble de leur communauté rurale, se démarquant par leur aspect rassembleur et novateur, dans une perspective de prospérité durable.

La P'tite École a été jugée sur les critères suivants :

- Originalité et innovation du projet
- Leadership et prise en charge des porteurs du dossier
- Mobilisation et engagement du milieu
- Impact du projet et durabilité dans la communauté
- Réalisation favorisant la mixité
- Rayonnement du projet
- Capacité à favoriser le partage de connaissances.

Bravo et Félicitations aux élèves : Alex, Camille, Cloë, Daisyray, Félix, Gabrielle, Kennéric et Marie-Élaine.

Bravo et Félicitations aux enseignantes et à toutes les personnes qui s'impliquent dans les différentes activités pédagogiques : mesdames Annie, Audrey, Isabelle, Noëlline, Rollande, messieurs David, Grégoire, Larry, Lucien et Nicolas.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui de près ou de loin apportent leur soutien à notre P'tite École de Lac-Édouard.



Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec, Larry Bernier, maire de Lac-Édouard, Rollande Lecours, enseignante retraitée bénévole, Lise Lamarre, représentante de la Caisse La Tuque, Alain Gagnon, Vice-président Marché agricole et agroalimentaire de la Fédération des caisses Desjardins du Québec

Cet honneur rejaille sur toute la communauté de Lac-Édouard. Ne dit-on pas que « Ça prend tout un village pour élever un enfant. ».

« Mais, il faut des enfants pour qu'un village s'élève! »

Larry Bernier, maire

Quatre éléments composent cette sculpture.

La base de noyer noir

représente la richesse et la beauté du territoire rural.

La maison de verre givrée

symbolise la transparence nécessaire au développement et à l'évolution de la société.

L'arbre rectangulaire

représente le contrôle que nous exerçons sur la nature, à la fois dans le but de nous nourrir, mais aussi sur la manière dont nous avons façonné le paysage par le développement local.

Le chemin d'aluminium en forme de « S » stylisé

montre le chemin parcouru et celui à parcourir.



Trophée du prix Ruralia-Desjardins

Cette œuvre a été créée par monsieur Roger Gaudreau, un artiste de St-Étienne-Des-Grès en Mauricie

Prix Ruralia-Desjardins 2014
3^e Prix
La P'tite École de Lac-Édouard

AGA Coop



Le mardi 11 mars dernier, la Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard tenait sa 4^e assemblée générale annuelle. Une quarantaine de membres assistait à cette rencontre.

Le président, monsieur Yvon L'Heureux, nous a présenté les états financiers ainsi que le bilan de la Coop. Nous pouvons tous être fiers du chemin parcouru depuis 3 ans. Notre Coop est en parfaite santé financière.

Mesdames Louise Pilote et Édith Verreault, ainsi que monsieur André Beaulieu ont décidé de ne pas renouveler leur mandat au sein du Conseil d'administration. Nous voulons les remercier très chaleureusement pour tout le travail qu'ils ont accompli depuis les débuts de la Coop.

Suite aux élections visant à remplacer les postes vacants, messieurs Daniel Desrochers et Michel Marchand ont été élus à titre d'administrateurs.

Bravo et Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont cru et croient à la Coop!

Bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui voudraient se joindre aux 250 personnes déjà membres!

Note : Maintenant, au magasin général, nous sommes dépositaires des permis de chasse et pêche.
France Rivard, gérante

Bibliothèque municipale

Votre bibliothèque sans cesse renouvelée

Vous trouvez la collection de votre bibliothèque limitée? Erreur!

Votre bibliothèque fait partie d'un réseau comptant des centaines de milliers de livres qui sont tous mis à votre disposition gratuitement. De plus, une partie des livres qu'elle vous offre est renouvelée 3 fois par année. Vous êtes donc assurés de toujours découvrir de nouveaux titres sur les rayons.



Ce principe d'échanges dynamise les collections des bibliothèques qui autrement deviendraient rapidement statiques. En effet, le maintien d'une collection vivante et à jour demande des investissements financiers importants dont peu de bibliothèques disposent.

La formule d'échanges et de circulation des collections adoptée par le Réseau BIBLIO fournit donc aux municipalités de plus petite taille de grands moyens en déployant son immense collection parmi toutes ses bibliothèques membres. Visitez votre bibliothèque, bouquinez, vous serez surpris de la diversité que vous y trouverez!

De plus, vous pouvez naviguer sur Internet aux heures d'ouverture du bureau municipal.

Bienvenue à toutes et à tous.

Des nouvelles d'A.D.E.L.E.



Semaine de pêche du 1er au 9 mars 2014 :

UN GRAND SUCCÈS !

Encore cette année, les activités organisées par votre association durant la semaine de pêche ont connu un grand succès.

Les 4 à 7 du mercredi et jeudi ont attiré quelques 150 personnes et le dîner sur la glace du samedi 8 mars a réuni plus de 350 personnes.

C'est donc plus de 500 personnes qui ont participé aux activités d'A.D.E.L.E. C'est un plus de 8 000 \$ qui ont été générés pendant la semaine ce qui est supérieur à l'an dernier.

Cette année, M. Claude Dupuis, « maire » du lac Algonquin, s'est porté acquéreur du tablier de madame Lorraine Hallé pour une somme de 250 \$.

Ainsi, avec le tirage moitié/moitié et la vente du tablier, cela nous a permis d'amasser plus de 1 300 \$.

C'est grâce aux nombreux commanditaires, bénévoles et participants que ces activités ont été une réussite.

Un grand merci à toutes et à tous.

TIRAGE DU FUMOIR ET SAC À DOS.

Le tirage a eu lieu le mardi 1 avril au magasin général et les gagnants sont :

► Johanne Marchand s'est méritée le Fumoir True-North (valeur de 150 \$), Gracieuseté de Renovation Réal Tremblay

► Alain Desrochers, quant à lui, a gagné le sac à dos Pronature (valeur de 50 \$), Gracieuseté de Gauvin sport .

Encourageons nos commanditaires

Votre comité :

Lucie Bacon, Maurice Demers,
Pierrot Doucet, Lorraine Hallé,
Claude Lavoie, président,
Rémy Morin et Réal Tremblay.



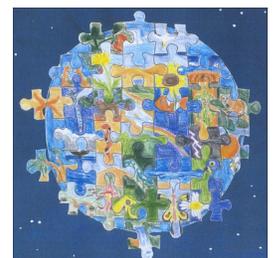
Rappel : matières résiduelles et recyclables

Depuis plusieurs années, la Municipalité de Lac-Édouard a demandé à ses citoyens de mettre leurs matières recyclables dans des sacs bleus. Quant aux ordures, elles doivent aller dans des sacs verts, ces derniers devant être déposés dans une poubelle, en métal ou en plastique, munie d'un couvercle ou dans un bac en bois fermé.

Beaucoup de contribuables ont compris que ces mesures visaient une meilleure gestion des matières résiduelles, un travail plus facile pour les éboueurs ainsi qu'un environnement plus propre. En effet, lorsque les sacs verts ne sont pas protégés par une poubelle fermée, les oiseaux et les mammifères ouvrent ces sacs et répandent les ordures dans l'environnement.

Avec la collaboration de tous, nous ferons de notre environnement un milieu où il est agréable de vivre.

Le 22 avril sera
la journée internationale
de la Terre.



Profitons de l'occasion pour poser un geste concret lié à la protection de notre environnement.

Le Conseil municipal de Lac-Édouard.

Besoin d'arbustes ?



Opportunité offerte à tous les propriétaires riverains

Afin d'encourager la naturalisation des bandes riveraines la municipalité de Lac-Édouard offre grâce à la collaboration de Ville de La Tuque, un total de 15 espèces végétales offerts à un prix de 1,50 \$ par plant + taxes.

Les commandes doivent être reçues et payées en totalité avant le 2 mai 2014.

Vous pouvez faire parvenir votre commande à la Municipalité de Lac-Édouard par courriel (muni.lacedouard@xplornet.ca), par télécopieur au (819) 653-2338, par téléphone au 819-653-2238 ou en personne à la Mairie de Lac-Édouard au 195, rue Principale.

La livraison des végétaux est prévue pour la fin du mois de mai 2014.

Voici la liste des plants offerts :

Nom commun	Nom latin
Aronie noire	Aronia melanocarpa
Cornouiller stolonifère	Cornus stolonifera
Dierville chèvrefeuille	Diervilla lonicera
Houx verticillé	Ilex verticillata
Iris versicolore	Iris versicolor
Myrique beaumier	Myrica gale
Physocarpe à feuille d'obier	Physocarpus opulifolius
Potentille frutescente	Potentilla fruticosa
Rosier inerme	Rosa blanda var. blanda
Saule de l'intérieur	Salix exigua subsp. interior
Spirée tomenteuse	Spiraea tomentosa
Sureau du Canada	Sambucus canadensis
Vigne des rivages	Vitis riparia
Vigne vierge	Parthenocissus quinquefolia
Viorne cassinoïdes	Viburnum cassinoïdes

Pour des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 819-653-2238.

Sonia Cloutier
Inspectrice municipale

Prévention incendie

Le 13 mars dernier, M. Alexandre Bilodeau, t.p.i., Capitaine à la prévention et M. Daniel Villeneuve, pompier, sont venus animer un atelier de prévention des incendies avec la « Maison Tout Risque ». Cette activité fut fort intéressante, concrète et appréciée par nos élèves de La P'tite École de Lac-Édouard.



Un grand merci à vous deux pour votre souci de prendre part à l'éducation de nos jeunes.



Petites annonces

Fête nationale



Veuillez prendre note que la Fête Nationale à Lac-Édouard se déroulera **le lundi 23 juin 2014** à partir de **13 h 30**.

Nous sommes aussi à la recherche de personnes bénévoles lors de cette journée afin d'assurer la réussite de plusieurs activités telles, les tournois de fers, de « washers » ainsi que la kermesse.

Pour vous inscrire, communiquez au bureau de la Municipalité de Lac-Édouard, au 819 653-2238.

Concours de pâtisserie

Après un an d'absence, nous renouvelons cette année, le fameux concours de pâtisserie de la Fête nationale. Vous êtes invités à préparer des pâtisseries, tartes ou gâteaux, afin de combler la dent sucrée de nos juges et de nos invités.



Nous en sommes à la période d'inscription pour ce fabuleux concours. Il est important pour nous de connaître, le plus tôt possible, votre engouement pour cette activité.

Pour vous inscrire, communiquez au bureau de la Municipalité de Lac-Édouard au 819-653-2238.

La participation de nos pâtissiers et pâtissières locaux est nécessaire afin de couronner de succès cette activité.

Le comité organisateur :

Larry Bernier, Hélène Carbonneau, Sonia Cloutier et Gilles Lepage

Âge d'Or



Dîner de l'Âge d'Or

Le mardi 15 avril

Nous vous accueillerons pour un autre excellent repas à compter de 11 h 30.

Venez échanger entre ami (e) s.
Bienvenue à toutes et à tous.

Célébration eucharistique



Le samedi 19 avril à 20 h

GRANDE VEILLÉE

PASCALE

Nos jeunes de La P'tite École de Lac-Édouard feront leur première communion. Soyons présents pour les accompagner lors de cet événement important dans leur vie. Bienvenue à toutes et à tous.

Marc Lahaie, curé

Distribution d'arbres



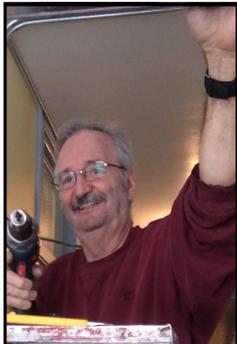
Dans le cadre de « Mai, mois de l'arbre », **le samedi 17 mai**, à compter de 9 h, au magasin général, il y aura distribution d'arbres provenant de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice.

Apportez vos contenants (boîtes, sacs, etc.).

C'est gratuit! Premier arrivé, premier servi!

La reconnaissance est la mémoire du

Deux bénévoles qui travaillent dans l'ombre pour mieux nous « électriser »



Depuis de nombreuses années, monsieur André Beaulieu consacre son temps, ses énergies et ses compétences au service de ses concitoyens et ce, gratuitement. On l'a vu se dévouer lors de la construction du magasin général et de la station d'essence et pas seulement dans le domaine de l'électricité. Oh! Non, André met la main à la pâte, en maniant aussi bien la pelle, le marteau, la scie que le râteau.

Le bénévolat d'André Beaulieu ne s'arrête pas là. L'église a pu bénéficier de ses talents d'électricien lors des rénovations du sous-sol et de la cuisine. L'avantage de faire du bénévolat à l'église, c'est qu'on peut accumuler de nombreuses indulgences!

La Municipalité de Lac-Édouard n'est pas en reste. Depuis le début des rénovations du Centre communautaire, qui ont débuté il y a 3 ans, André nous a fait profiter de ses talents et de son expérience concernant les chantiers de construction. En effet, il était toujours là pour apporter des améliorations aux plans et devis, pour surveiller les travaux, etc. Combien de fois on a vu André en train d'installer ou réparer des équipements électriques.

Mais, là où André nous « électrise » le plus, c'est par sa musique. En effet, que ce soit au Goéland, au Domaine ou au Centre communautaire, André est de toutes les fêtes. Que ce soit par sa musique, ses interprétations, ses chansons ou par le karaoké, André a toujours su nous divertir.

Et que dire de son comparse Serge Richard! Lui aussi en a mis des heures de bénévolat lors des différents projets de rénovation. Que ce soit lors de la construction du magasin général, la rénovation du centre communautaire ou travaux à l'église, Serge n'a jamais compilé ses heures.



Quant à ses prestations musicales, il en a déridé plus d'un. De plus, il était toujours présent pour l'animation de la fête nationale et du festival d'été.

Bravo André et Serge,
votre implication bénévole à Lac-Édouard
est un exemple pour tous.

Merci pour tout ce que vous faites pour la communauté!

Rollande Lecours



Note : Cette chronique nous permet de souligner l'apport des gens pour notre communauté. Avez-vous des noms à me suggérer?

Questions? Réponses! (Nouvelle chronique)

VIE QUOTIDIENNE ET COUTUMES

Le 1^{er} avril est le jour
des poissons d'avril.



**Mais, pourquoi des poissons
plutôt que des girafes?**

Jusqu'en 1564, en France, l'année commençait le 1^{er} avril. À cette date, on se faisait des petits cadeaux pour fêter le Nouvel An.

Puis le roi Charles IX décida par un édit que l'année commencerait désormais le 1^{er} janvier. Par habitude, on continua à se faire des petits cadeaux le 1^{er} avril. Mais comme ce n'était plus le Jour de l'an, c'étaient des cadeaux « pour rire ».

Voilà l'origine des farces du 1^{er} avril. Et les poissons, là-dedans?

Le 1^{er} avril était aussi la date de fermeture de la pêche en rivière, afin de permettre aux poissons de se reproduire. Ce jour-là, pour taquiner les pêcheurs en eau douce, on leur offrait un poisson d'eau de mer. Et ça tombait bien : le 1^{er} avril tombant pendant le carême, les chrétiens, qui ne pouvaient manger de viande, avaient le droit de manger du

poisson.

**Les farces du 1^{er} avril n'existent
qu'en France. Vrai ou faux ?**

Faux, on en fait un peu partout en Europe et en Amérique. Ainsi, le 1^{er} avril 1962, la télévision suédoise, qui émettait alors seulement en noir et blanc, annonça qu'il suffisait de placer un bas Nylon devant l'écran pour obtenir un téléviseur couleur. Des milliers de spectateurs firent l'expérience, avec le résultat qu'on imagine...

Tiré de :

Nessmann, P. (2013). *Toutes les réponses aux questions que vous ne vous êtes jamais posées*, Paris, Éd. Marabout, p. 31.

**Pourquoi se serre-t-on la main
quand on se dit bonjour ?**



Les gestes de politesse ont parfois une raison précise. Le fait de se serrer la main a aussi une raison cachée. Pour la comprendre, il faut remonter au temps des châteaux forts. À l'époque, la confiance ne régnait pas vraiment : lorsque vous croisiez quel-

qu'un, vous risquiez de vous retrouver avec un couteau dans le ventre.

Ainsi, quand deux personnes se rencontraient, chacune tendait sa main droite vers l'autre, pour lui prouver qu'elle n'était pas armée. Pourquoi la main droite et pas la gauche ? Parce que la majorité des humains sont droitiers. C'est avec cette main qu'on maniait les armes.

**Pourquoi cogne-t-on les verres
pour trinquer ?**



Au Moyen Âge, lorsqu'on vous offrait à boire, il fallait vous méfier : le verre contenait peut-être du poison. Avant de boire, les deux buveurs cognaient leurs verres de manière qu'un peu de boisson de chaque verre se retrouve dans le verre de l'autre. Ainsi, chacun montrait à l'autre qu'il n'avait pas de mauvaises intentions.

Tiré de :

Nessmann, P. (2013). *Toutes les réponses aux questions que vous ne vous êtes jamais posées*, Paris, Éd. Marabout, p. 22.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
8 h 00 à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

TAXES MUNICIPALES

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière
Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier,
inspectrice municipale
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier
Téléphone : 819-653-2238
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 14 mai 2014 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

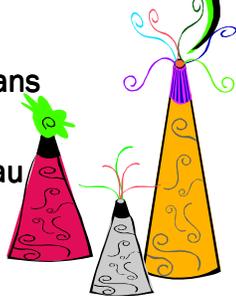
Bonne Fête

Avril

10 : Line Nadeau
11 : Louis Frigon
17 : Madyson Martel Côté
 : Stéphane Garceau
20 : Anne Tétrault
 : Raphaël Trottier
22 : Nicole Giasson
28 : Manon Veillette

Mai

11 : Toutes les mamans
 : Lorraine Hallé
14 : Olympe Bordeleau



Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal le ou avant le premier mercredi du mois.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel, télécopie ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours

Téléphone : 819-653-2155.

Télécopie : 819-653-2145

Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca